ATHIS-MONS

_____PROCES VERBAL_____

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU
CONSEIL MUNICIPAL

en date du 4 NOVEMBRE 2004
(Exécution des Art.L.2 121-9 et 2 121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

-------*-------

PRESENTS : M. GARCIA, M. SAC (à partir du P. 13), M. BAUDON, M. DENIS, Mme ROBICHON, M. MACHET, M. CHAFFARD, Mme GUILLUY (jusqu'au P. 31), M. BURDET (à partir des décisions L.2122-22), Mme RIBERO, Mme TREHIN, M. TISSIER (jusqu'au P. 31), M. VANNIER, M. CAZAUX, M. COMPTE, Melle CHERAIR, Mme DEPRET, M. GUISEPPONE, Mme RODIER, Mme MOREAU, M. BERLANDE, Mme VILMONT, Mme CACHIN, M. KHANFRI, Mme BIRS

EXCUSES:

M. SAC	**qui donne pouvoir à**	**Mme TREHIN (jusqu'au P. 12)**
Mme GUILLUY	**qui donne pouvoir à**	**Mme TREHIN (à partir du P. 40)**
M. PREVOT	**qui donne pouvoir à**	**M. VANNIER**
M. TISSIER	**qui donne pouvoir à**	**M. CHAFFARD (à partir du P.40)**
Mme GARCIA	**qui donne pouvoir à**	**Mme MOREAU**
M. DELAVEAU	**qui donne pouvoir à**	**M. GARCIA**
Mme JIMENEZ	**qui donne pouvoir à**	**M. DENIS**
M. GERMAN	**qui donne pouvoir à**	**M. GUISEPPONE**
M. MUSKUD	**qui donne pouvoir à**	**Mme RIBERO**
M. JAPPAIN		
M. GERING		
Mme HAEMMERLIN		
M. LE PENNEC		

Election au scrutin secret de M. Christophe BERLANDE Secrétaire de séance assisté de l'administration municipale.

----*----

La séance est ouverte à 20H50

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** à l'unanimité le compte rendu de la séance du 23 septembre 2004,

ATHIS-MONS

- **PREND ACTE** des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

0l **DECIDE** à l'unanimité de dénommer le boulodrome sis avenue du 18 avril « boulodrome Jean Morand »,

10- **APPROUVE** par 25 voix Pour et 5 Contre l'affectation du résultat du Compte Administratif 2003 ville,

11- Après présentation du Budget Supplémentaire Ville de l'année 2004, il est procédé au vote des balances générales, et à un vote par chapitre par 24 voix Pour et 5 Contre (M. TISSIER n'ayant pas pris part au vote). Il est arrêté aux sommes suivantes exprimées en euros.

FONCTIONNEMENT	**DEPENSES**	**RECETTES**
Opérations réelles	728 354,95	-26 933,00
Opérations d'ordres	411 986,22	618 954,57
Reprise du résultat constaté au CA 2003		548 319,60
TOTAUX	**1 140 341,17**	**1 140 341,17**
INVESTISSEMENT	**DEPENSES**	**RECETTES**
Opérations réelles	384 355,33	591 323,68
Opérations d'ordres	618 954,57	411 986,22
Restes à réaliser constatés au CA 2003	602 609,56	1 425 023,78
Reprise du résultat constaté au CA 2003	2 058 187,95	
Affectation de l'excédent de fonctionnement		1 235 773,73
TOTAUX	**3 664 107,41**	**3 664 107,41**

ATHIS-MONS

12- Après présentation du budget supplémentaire ZAC Centre Ville de l'année 2004, il est procédé au vote des balances générales, et à un vote par chapitre par 25 voix Pour et 5 Contre. Il est arrêté aux sommes suivantes exprimées en euros :

FONCTIONNEMENT	**DEPENSES**	**RECETTES**
Opérations réelles	- 64 636,28	760 000,00
Opérations d'ordres	363 076,72	
Reprise du résultat constaté au CA 2003	461 559,56	
TOTAUX	**760 000,00**	**760 000,00**
INVESTISSEMENT		
Opérations réelles		433 974,32
Opérations d'ordres	760 000,00	363 076,72
Restes à réaliser constatés au CA 2002		
Reprise du résultat constaté au CA 2003	37 051,04	
Affectation de l'excédent de fonctionnement cf. à la délibération de ce jour		
TOTAUX	**797 051,04**	**797 051,04**

13- **DECIDE** par 26 voix Pour et 5 Abstentions le reversement à la Communauté de Communes des Portes de l'Essonne d'une participation de 35 133.39 € portant sur la liquidation du syndicat pour la gestion du conservatoire intercommunal d'Athis-Mons et de Juvisy-sur-Orge (SIVU),

14- **DECIDE** par 24 voix Pour, 6 Contre et 1 Abstention de réactualiser les tarifs de l'exploitation des marchés conformément au contrat d'affermage du marché public d'approvisionnement des Gravilliers,

30- **DECIDE** à l'unanimité d'approuver le projet du centre social présenté sur le quartier du val et autorise M. le Maire à solliciter l'agrément auprès de la Caisse d'Allocations Familiales

31- **APPROUVE** à l'unanimité du Conseil l'organisation des séjours 2005 des personnes âgées, les tarifs et l'application de 12 tranches de quotient familial,

ATHIS-MONS

40- **AUTORISE** à l'unanimité M. le Maire à signer l'avenant n° 6 au deuxième contrat enfance signé le 19 décembre 1994 avec la Caisse d'Allocations Familiales accordant le renouvellement de sa durée de trois ans à compter du 1er janvier 2004,

50- **AUTORISE** par 26 voix Pour et 5 Abstentions M. le Maire à signer les avenants n° 1 pour travaux supplémentaires, au marché pour la rénovation des écoles :
- lot n° 1 : maçonnerie avec l'Entreprise OSB
- lot n° 2 : plomberie avec l'entreprise AMCP
- lot n° 7 : électricité avec l'entreprise PELISSIER,

51- **AUTORISE** à l'unanimité M. le Maire à signer l'avenant n° 1 avec la l'entreprise SOPAREC pour la modification d'indices (NB) concernant le marché pour l'exploitation et la maintenance des installations de chauffage des bâtiments communaux,

52- **AUTORISE** par 28 voix Pour, 1 Contre et 2 Abstentions M. le Maire à donner un avis favorable sur la demande d'autorisation d'Air France Industries S.A. en vue d'augmenter le volume des bains de l'atelier de traitement de surface sis sur l'emprise de l'aérodrome de Paris-Orly, zone aéroportuaire à Villeneuve-le-Roi,

53- **AUTORISE** à l'unanimité M. le Maire à signer le marché de travaux d'entretien et de réalisation de petits travaux neufs pour les collecteurs d'assainissement et désigne l'entreprise SRT comme titulaire du marché,

54- **AUTORISE** à l'unanimité M. le Maire à donner un avis favorable pour le projet d'arrêté relatif au classement sonore du réseau routier départemental et des modalités d'isolement acoustique des constructions en découlant,

55- **PREND ACTE** à l'unanimité de l'information concernant le changement d'exploitant et la réhabilitation de la déchetterie sise 37 quai de l'Industrie à Athis-Mons,

60- **AUTORISE** par 26 voix Pour et 5 Contre M. le Maire, le Premier Adjoint ou le Maire Adjoint chargé de l'urbanisme à signer la promesse de vente de la propriété communale sise 14 avenue Jean-Pierre Bénard au profit de la S.A. D'HLM SAREPA,

61- M. MACHET indique que la municipalité engage la procédure de consultation des personnes publiques associées à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) relative au stade du Plan d'Aménagement et de Développement Durable. Il indique que deux réunions publiques vont être organisées début décembre 2004,

70- **ADOPTE** à l'unanimité les règlements intérieurs des installations sportives (gymnases et stades),

71- **DECIDE** par 28 voix Pour et 3 Abstentions le versement d'une subvention complémentaire à l'association « Une Chance Pour Réussir » de 19 153 €,

ATHIS-MONS

80- **DECIDE** par 26 voix Pour et 5 Abstentions le versement d'une subvention complémentaire à l'association « Centre Culturel » de 21 333 €,

90- M. le Maire informe le conseil municipal des démarches de la commune de WISSOUS en vue d'adhérer à la Communauté de Communes des Portes de l'Essonne et de la délibération favorable à l'unanimité du conseil communautaire prise en date du 23 octobre 2004.

La séance est levée à 22H45.

Fait à ATHIS-MONS, le 5 NOVEMBRE 2004

Le Maire
François GARCIA